

Quelles clés pour stimuler la croissance des « pépites » wallonnes ?

Gianni Infanti ■ Janvier 2018

L'Union wallonne des entreprises (UWE) a commandité au cabinet de consultante EY une étude, parue en janvier 2018, dont l'objet consiste à déterminer les facteurs à privilégier afin de créer un environnement favorable à la croissance des entreprises wallonnes.

L'étude pose, dès le départ, le postulat suivant : dans un contexte de vieillissement de la population, de finances publiques fragiles et de concurrence internationale accrue, « la croissance de l'économie est le plus grand enjeu de notre société ». Il convient de signaler que les auteurs justifient ce postulat, notamment, afin que les Régions puissent « préserver leur modèle social ».

Quelques mots sur la méthodologie

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie utilisée repose sur trois principaux piliers :

- une recherche documentaire permettant de brasser les différentes études et publications en matière de freins à la croissance des entreprises (et plus particulièrement des PME) ;
- une enquête de terrain sur base d'un questionnaire auquel ont répondu des entreprises wallonnes en phase de croissance ;
- des entretiens individuels avec des « business angels », des entrepreneurs wallons aguerris et les pouvoirs publics wallons en charge des programmes de soutien et d'accompagnement des entreprises en développement. Ces entretiens ont pour objectif de valider/infirmer les premières tendances qui se dégagent de l'enquête.

Contexte

Les entreprises wallonnes

La Wallonie est caractérisée par un tissu économique essentiellement composé de PME (99,5 % des entreprises qui représentent 44 % de l'emploi en Wallonie). Parmi elles, une large majorité est constituée de très petites entreprises ayant moins de 10 effectifs moyens (91,2 % des entreprises actives en Wallonie).

En tenant compte de l'effectif moyen par entreprise et de la valeur ajoutée moyenne, les entreprises wallonnes sont plus petites que celles établies en Flandre.

Au niveau des secteurs d'activités, les entreprises wallonnes sont majoritairement présentes dans le commerce (20,8 %) et dans les services spécialisés, scientifiques et techniques (18,2 %). La Région wallonne dispose proportionnellement de plus d'entreprises actives dans le domaine de la santé humaine : 4^{ème} plus important secteur en Wallonie alors que ce secteur occupe la 7^{ème} place dans les autres Régions.

Au niveau international, les secteurs pour lesquels les exportations wallonnes sont les plus élevées: tout d'abord les produits issus de l'industrie chimique et pharmaceutique (30 %), suivis des métaux (13 %) et des machines et équipements (12 %) pour l'année 2016. Il convient néanmoins de souligner que le degré d'ouverture internationale¹ de la Wallonie reste plus faible (47,8 %) que la Flandre (87,5 %) et que la Belgique (74,4 %) sur la période 2003-2013. De plus, il ne faut pas perdre de vue que la Wallonie s'inscrit non seulement dans des échanges internationaux au sein d'une économie mondiale globale, mais également dans des échanges interrégionaux. Ces derniers sont

¹ $(\text{Importations} + \text{exportations})/2 / \text{PIB}$.

d'ailleurs proportionnellement plus importants pour la Wallonie que pour la Flandre, en termes de valeur ajoutée générée (respectivement 8,9 % contre 6,8 % en 2010).

Au niveau de la dynamique de création d'entreprises en Wallonie, sur la période 2007-2016, le taux moyen annuel s'établit à 9,9 %, ce qui démontre une volonté d'entreprendre bien présente. Il convient tout de même de souligner que ces créations relèvent d'un entrepreneuriat de nécessité (création de son propre emploi) plutôt que d'un entrepreneuriat d'opportunité. En termes de créations nettes, ce taux s'établit à 3,2 % en 2016, ce qui correspond à son niveau le plus haut depuis 2007. Le dynamisme entrepreneurial wallon reste cependant moindre que celui observé en Flandre et dans la Région de Bruxelles-Capitale sur la période 2007-2016 (1,4 % en Wallonie, 2,6 % en Flandre et 3,5 % dans la Région de Bruxelles-Capitale).

Les enjeux

Selon l'étude, compte tenu que les statistiques indiquent que la dynamique de création d'entreprises est bien en place, que les nouvelles entreprises contribuent à la création d'un emploi sur quatre en Wallonie et que le taux de survie des entreprises est plus faible en Wallonie, « l'enjeu réside donc dans le maintien et le développement des entreprises déjà existantes afin, non seulement qu'elles stabilisent l'emploi créé, mais qu'elles puissent se développer en vue de renforcer les perspectives d'emploi tout en augmentant leur valeur ajoutée ». L'étude précise néanmoins que cela ne signifie pas qu'il ne faille pas aider à la création d'entreprises.

Après le « jobs, jobs, jobs » du fédéral, voici la « croissance, croissance, croissance » pour la Wallonie !

Le soutien du secteur public

L'étude souligne que, quel que soit le niveau de pouvoir considéré, il existe des actions visant à soutenir les entreprises en croissance :

- Europe, focus sur 3 axes stratégiques :
 - obstacles réglementaires et stratégiques ;
 - nécessité de coopérer ;
 - accès au financement ;
- Fédéral :
 - plan PME (2015) et plan « start-up » ;
 - tax shift ;
 - incitants fiscaux ;
- Wallonie :
 - Plan Marshall 4.0. ;
 - *Small Business act*.

Résultats de l'enquête & commentaires

Une notoriété relative

Sur base de l'échantillon composé d'entreprises en croissance, près de 56 % d'entre elles s'estiment être « inconnues » en Wallonie au-delà de leur propre secteur d'activités. Pourtant, parmi ces entreprises, alors qu'elles se considèrent comme des leaders de niche, elles ne sont que 50 % à s'estimer connues. Il y aurait donc des champions cachés en Wallonie. Bien entendu ce constat peut s'expliquer par le fait que certaines entreprises se spécialisent dans des niches très spécifiques et interviennent dans une relation B2B². Néanmoins, ce constat est interpellant, d'autant plus que la Wallonie cherche, depuis plusieurs années, à assurer sa reconversion et que la mise en avant des leaders ne serait que bénéfique à la Région. A cet égard, près de 80 % des entreprises sondées revendiquent parmi leurs objectifs stratégiques, de vouloir contribuer au développement de la Région wallonne.

Il existe donc une « volonté citoyenne » de participer au développement régional.

Perspectives de croissance

Sur base de l'échantillon, 9 entreprises sur 10 témoignent d'une volonté de croissance significative de leur chiffre d'affaires à moyen terme. Cette croissance n'est par contre pas citée en termes d'emplois !

L'étude explique cette absence de corrélation entre croissance économique et création d'emplois par l'automatisation de l'économie.

Positionnement stratégique

Les trois priorités de la stratégie de croissance des entreprises sont (dans l'ordre) basées sur :

- l'innovation ;
- la proximité avec le client (qualité relationnelle - fidélisation) ;
- la diversification.

Élément surprenant : l'internationalisation n'apparaît pas comme une priorité pour le développement des entreprises interrogées. A titre de comparaison, ce critère apparaît en première position pour les PME d'autres pays.

Les défis de la croissance

L'étude justifie l'un des freins à la croissance des entreprises par un facteur culturel.

En effet, elle estime que l'entreprenariat wallon s'ancrait d'abord dans une dynamique industrielle qui s'est progressivement muée en dynamique financière au travers de grandes entreprises (le tournant étant marqué par l'OPA sur la Générale de Belgique en 1988).

² Business to business (entreprises entre elles).

Les entreprises interrogées estiment, à ce sujet, qu'il faut un renversement de culture. Ce dernier devant se concrétiser à travers une volonté de créer, d'entreprendre et de d'innover en Wallonie.

Alors que le manque d'ambition des entrepreneurs wallons (management et actionnariat) est souvent cité, 60 % des entreprises interrogées estiment qu'il ne s'agit pas d'un frein dans le développement de leur activité.

L'étude estime que les entreprises qui développent des possibilités d'ouverture connaissent en général de plus fortes croissances de leur activité.

Le mot « ouverture » devant être compris sous 5 angles complémentaires :

1. internationalisation ;
2. innovation ;
3. management ;
4. capital ;
5. gouvernance.

Analyse de « freins » à la croissance

L'étude nous révèle, sans surprise, le top 4 des freins ressentis par les dirigeants d'entreprise en croissance de l'échantillon :

1. le coût du travail ;
2. les difficultés de recrutement de collaborateurs qualifiés et motivés ;
3. la fiscalité excessive ;
4. la flexibilité du personnel.

Concrètement, il manquerait donc de travailleurs qualifiés et motivés qui accepteraient d'être encore plus flexibles pour un salaire de misère. Le tout permettrait ainsi à l'entreprise de générer des bénéfices qui devraient être encore moins taxés qu'à l'heure actuelle.

Moins ironiquement, au niveau des ressources humaines, l'étude note que les mesures du Fédéral (tax shift, saut d'index, baisse de charges dans certains secteurs en difficulté) ne suffisent pas à rassurer les entreprises wallonnes... De plus, les entreprises jugent que le marché du travail est bien trop rigide.

Au niveau de la fiscalité, les entretiens révèlent que les entrepreneurs ne font aucune nuance entre l'impôt des sociétés, la parafiscalité régionale et communale ou l'impôt des personnes physiques... Difficile donc de savoir où se situe le reproche.

Au niveau des risques externes pouvant influencer négativement les plans de croissance, les entreprises citent :

1. les réglementations et les barrières au commerce ;
2. l'augmentation de la concurrence ;
3. la volatilité des prix des matières premières.

Enfin, il convient de signaler que les entreprises estiment que les instruments publics de financement jouent bien leur rôle en Wallonie.

Ils ont dit...

Avant de passer à la conclusion, nous ne résistons pas à l'envie de vous faire part de quelques témoignages qui sont épinglés dans l'étude.

- Gilles Daoust : *« Ce que la Wallonie n'a pas compris, c'est qu'aucun pouvoir politique n'a créé la Silicon Valley américaine. La seule chose que les politiques américains ont faite, c'est créer un terreau fertile d'un point de vue législatif et fiscal ».*
- Emmanuel Mewissen (CEO Board Member & Co Founder Circus) : *« Il y a une forme d'incapacité politique et syndicale à mettre en place les conditions qui permettront à nos entreprises et à notre jeunesse de se positionner favorablement sur la vague de la révolution numérique et digitale ».*
- Yves Prete (Président UWE) : *« Il est illusoire de croire que la Wallonie prospèrera sans entente harmonieuse entre les partenaires sociaux ».*
- Yves Bastin (CEO Fact Group) : *« Les syndicats doivent évoluer, nous ne sommes plus au 19^{ème} siècle ! ».*
- Sébastien Deletaille (CEO Real Impact Analytics) : *« Outre le manque d'ambition internationale, la plus grande malédiction de l'entreprenariat wallon, c'est l'incroyable dépendance aux subsides ».*
- Eric Domb : *« Les Wallons ne font pas assez la distinction entre quelqu'un qui fait un héritage ou qui gagne au lotto et un entrepreneur qui associe travail et capital, qui prend des risques et qui contribue à faire évoluer le monde... En Wallonie, les syndicats sont dans une logique de défiance ».*

Conclusions & réflexions

L'étude qui, rappelons-le, a été commanditée par l'Union wallonne des Entreprises, part du principe que la Wallonie a besoin d'une croissance durable et suffisante pour préserver son modèle social et assumer la transformation de son économie. Et pour obtenir cette croissance, il convenait donc d'en connaître les clés et autres freins.

Un constat général peut être tiré par les commanditaires de cette étude : en Wallonie, les entreprises n'ont pas une tendance naturelle à rechercher la croissance ni à vanter leurs succès. Cette « timidité » peut s'expliquer par un facteur culturel : trop souvent, la réussite entrepreneuriale n'est pas appréciée à sa juste valeur ; l'échec et la réussite sont stigmatisés. L'étude plaide donc pour une évolution de la culture wallonne afin qu'elle s'adapte aux besoins de croissance de la société.

Parmi les freins : la fiscalité et le coût du travail, deux compétences fédérales sont, sans surprise, les barrières les plus citées par les entreprises en croissance ou à potentiel de croissance.

L'étude reconnaît que la Wallonie a sensiblement amélioré son esprit d'entreprendre ces dernières années et que de nombreuses initiatives ont été lancées pour accompagner la création d'entreprises. Ses auteurs invitent néanmoins les autorités de la Région à se pencher sur la stimulation de la croissance pour les entreprises wallonnes car, selon eux, il est plus efficient en termes de création d'emplois de stimuler les entreprises à potentiel de croissance que de parier sur une constellation de petits projets entrepreneuriaux. Il conviendrait donc de créer un nouvel équilibre entre politique de création d'entreprises et politique de stimulation de la croissance (en consacrant, bien entendu, plus de ressources au programme de croissance).

Bien que le postulat soit assez manichéen (la croissance transformera l'économie wallonne), cette étude nous permet de revenir sur :

- des caractéristiques assez connues de l'entrepreneuriat wallon (stigmatisation de la réussite, timidité) ;
- des suppliques séculaires des entreprises wallonnes : coût du travail, fiscalité, flexibilité...

Certains constats doivent par ailleurs nous interpeller :

- malgré les efforts de l'AWEX, l'internationalisation est loin d'être la priorité des entreprises wallonnes ;
- pour les entrepreneurs, il n'y a pas de corrélation entre croissance de l'économie et croissance de l'emploi.

Enfin, s'il semble urgent du côté patronal de trouver un équilibre entre politiques de créations et politiques de croissance, rien ne semble être envisagé pour les entreprises à faible/moyen potentiel (entreprises plus classiques). N'y aurait-il plus qu'un avenir pour les entreprises à haut potentiel ?